

# Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

tél. : + 33 (0)1 48 59 21 24 – Fax : + 33 (0)1 48 59 00 17

www.amdf.asso.fr – courriel : barsi.rene@sfr.fr

Association Professionnelle groupant les Professeurs de France et de l'Etranger

Fondée en 1909 - N° 156-493 par Charles LEFORT

Mort pour la France à Verdun le 27 Novembre 1915

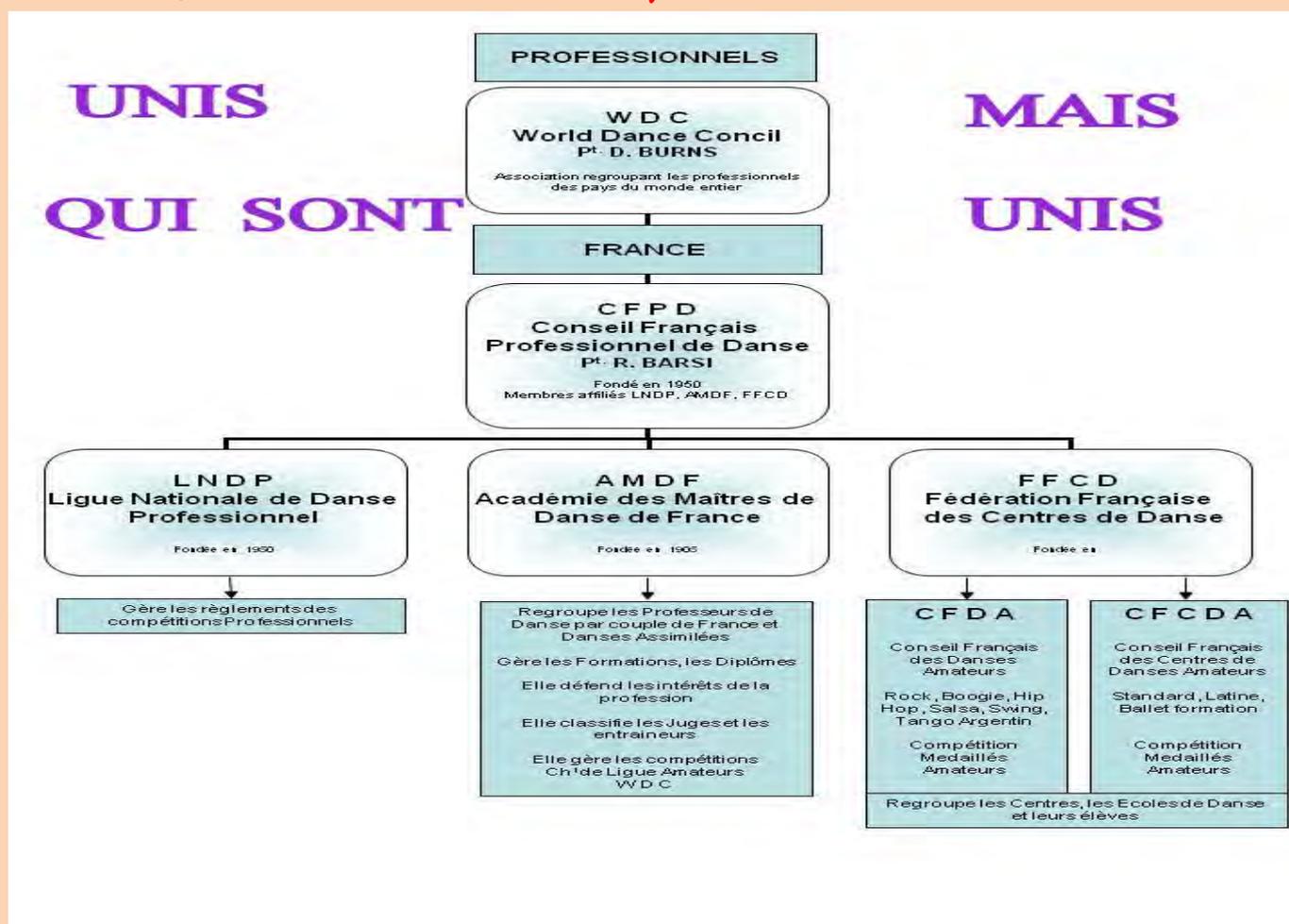
Président d'honneur : Pierre GILYS

Membre fondateur du World Dance Council (W.D.C.)

Membre fondateur du C.F.P.D. de la L.N.D.P. et de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/C.F.D.A)

Membres d'honneur : W LAIRD. A BLOMQUIST. G COAD. M DURIEZ. A DUPLAIX. G GILYS.

*Le Comité Directeur vous présente ses meilleurs vœux*



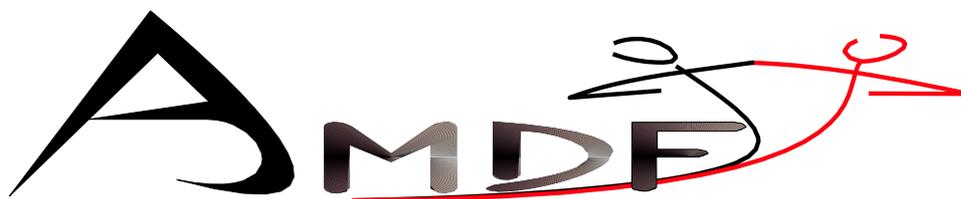
LA TRAHISON EST UNE MOISSURE VERTE ET DOUCE COMME LE DUVET.

ELLE RONGE EN SILENCE ET PAR L'INTERIEUR.

DIS-MOI QUI TU FREQUENTES, JE TE DIRAIS QUI TU HAIS !

N°329 Janvier 2015

**BULLETIN SEMESTRIEL**



### SAISON 2014-2015-1<sup>er</sup> Juillet

Règlements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Enchainements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Démonstrateurs congrès 1/2h	18xsmic-10,00€	=	180,00€
Ch de France Prof – 1 <sup>er</sup> prix mini	30xsmic-10,00€	=	300,00€
Ch de France Prof – 2 <sup>e</sup> prix mini	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Ch de France Prof – 3 <sup>e</sup> prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof – 4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Ch de France Prof (40&+) – 1 <sup>er</sup> prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof (40&+) – 2 <sup>e</sup> prix mini	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Ch de France Prof (40&+) – 3 <sup>e</sup> prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€

### Insertions publicitaires, soutien à l'AMDF

Pour 1 N° 1/8 page	07xsmic-10,00€	=	070,00€
1/4 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€
1/2 page	28xsmic-10,00€	=	280,00€
1 page	56xsmic-10,00€	=	560,00€
Pour 4 N° 1/16 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€

**Les maquettes des textes à insérer seront adressées accompagnées du règlement correspondant, au siège de l'AMDF 22, rue Victor-Hugo – 93100 Montreuil**

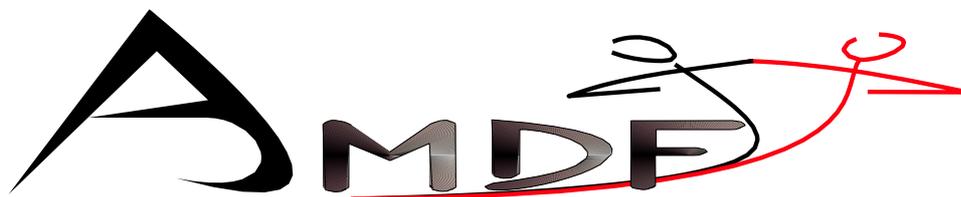
Dossards AMDF	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen EAT droit d'inscription	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Examen EAT 1 examinateur	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen professionnel 3 examinateurs	27xsmic-10,00€	=	270,00€
Examen professionnel droit d'inscription	28xsmic-10,00€	=	280,00€
Cotisation AMDF	25xsmic-10,00€	=	250,00€
Location horaire Salle	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Congrès – CHT.FR.PROF. Caméra – Vidéo	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Cahiers – théories Congrès AMDF	03xsmic-10,00€	=	030,00€
Honoraires minimum Juge-Moniteur	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Honoraires minimum Juge-Professeur	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Scrutateur prof.mon	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Compétiteurs + Juges prof. Licence LNDP	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Location disquette skating	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs AMDF Carte annuelle	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs WDC Carte annuelle	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Compétiteurs prof. Licence WDC/CFPD	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Lien AMDF-Site Web	02xsmic-10,00€	=	020,00€

### Communiqué du CD

Pour tout renseignement dont vous  
 Pourriez avoir besoin, le Secrétaire  
 Se tient à votre disposition au  
 0148592124 .La Trésorière Générale  
 Se tient à votre disposition au 0630778331  
 Le mercredi de 14h00 à 17h00. Nous vous  
 Remercions de bien vouloir  
 respecter cette demande.

### Grand Prix de France Prof. Juges :

LA + SEGUE LA : **2015** J. Barsi / F. Visele.  
 ST + SEGUE ST : **2015** M-H. Dufau / J. Gerard.  
 10 DANSES : **2015** C.Cerveau / D. Bengasini



## **EXAMENS PROFESSIONNELS AMDF**

Sur la base des théories : L.QUET (Danses Anciennes) O.M. AUFRERE (Salsa)  
F. VISELE (Musique –Généralités) J. SARABIA (Social Danse) W. LAIRD (Latines)  
G. HOWARD (Standard) D. BENGASINI (Rock'n Rooll. Tango Arg. Boogie. Hip Hop)  
A. PIGA (Claquettes) R.BARSI (Valse V. Valse F)

**La prochaine session d'examens professionnels aura lieu les 28 fevrier & 01 Mars 2015.**

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire, dans les meilleurs délais, leur demande d'inscription par ECRIT en précisant « EAT » ou « CAPAD » ou « BPED : Rock ou Latines ou Standard ».  
« MPDC : Latines ou Standard » ou « Moniteur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » ou  
« Professeur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » auprès du SG : R. BARSII 22 rue Victor – Hugo – 93100 Montreuil. Les bulletins d'inscription non accompagnés des deux chèques de règlement seront considérés comme nuls (inscriptions + passage)

**DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : 07 FEVRIER 2015**

### **Cout de l'examen pour le candidat**

il est perçu un droit d'inscription définitif pour chaque examen professionnel partiel.

#### **Droit d'inscription :**

EAT	15x	SMIC horaire	CAPAD	28x	SMIC horaire
BPED Rock	28x	SMIC horaire	BPED Latine	28x	SMIC horaire
BPED Standard	28x	SMIC horaire	MPDC Rock	28x	SMIC horaire
MPDC Latine	28x	SMIC horaire	MPDC Standard	28x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

#### **Droit de passage EXAMINATEUR :**

EAT	09x	SMIC horaire	CAPAD	27x	SMIC horaire
BPED Rock	27x	SMIC horaire	BPED	27x	SMIC horaire
BPED Standard	27x	SMIC horaire	MPDC Rock	27x	SMIC horaire
MPDC Latine	27x	SMIC horaire	MPDC Standard	27x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

En cas d'échec, le candidat paye le droit de passage d'examen à chaque tentative.

D'autre part, une indemnité forfaitaire est perçue à chaque session d'examen(1) :

Taux horaire du SMIC (actuellement : 10€)

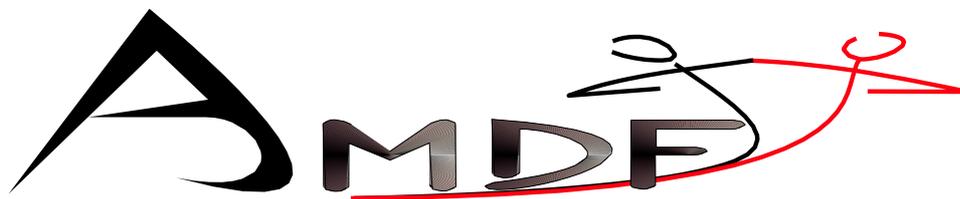
**Les examinateurs seront indemnisés directement par les candidats le jour de l'examen.**

**ASSEMBLEES GENERALES DU VENDREDI 28 AOUT 2015. PARIS/JAPY**

**13h00-14h00: AG.LNDP. 14h00-14h15: CD.LNDP-Election du Bureau.  
14h30-15h30: AG.CFCDA. 15h30-15h45: CD.CFCDA-Election du Bureau.  
16h00-18h00 : AG. AMDF. 18h00-18h15 : CD.AMDF-Election du Bureau.**

**96<sup>e</sup> CONGRES ANNUEL A.M.D.F. PARIS/JAPY**

**Samedi 29, Dimanche 30 Aout 2015**



AMDF : A l'attention de René BARSIS et François VISELE  
22 rue Victor Hugo 93100 MONTREUIL  
Aix en Provence, le 18 Aout 2014

Cher François, Cher René,

Je réponds volontiers à votre mail et comprends votre étonnement. J'ai sollicité les informations sur la création d'un CQP auprès de tous les CPN dont l'activité était proche de celle concernée et aussi auprès de la FFD qui ne m'a répondu que le 14/7 dernier. Je vous ai aussitôt transmis cette information. Comme vous le savez déjà, le CQP est une reconnaissance professionnelle qui valide une pratique ou une expérience professionnelle et qui est décernée par une branche professionnelle c'est-à-dire une entité qui regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective. Ce ne sont pas les entités (entreprises ou associations par exemple) qui composent tel ou tel secteur d'activité qui décide de la création d'un CQP, encore moins une fédération ou un groupement sportif, mais une commission paritaire nationale (CPN) dans une branche d'activité donnée. En l'espèce, la CPNEF- Animation dont sont membres plusieurs milliers d'entités qui travaillent dans le domaine de l'animation est composée d'un collège employeur, le CNEA, et d'un collège salariés représenté par les organisations syndicales classiques. Syndicat professionnel représentatif notamment dans les domaines de l'animation, du sport et du tourisme social et familial, le CNEA a pour but de rassembler, accompagner et représenter les employeurs dont l'activité est liée à l'économie sociale et solidaire, gérant des activités notamment éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation et de protection de la nature et de l'environnement. Il n'y a aucune obligation à ce qu'existe un CQP. Il faut bien comprendre que les CQP ont été créés pour régir des rapports employeurs / salariés, afin de valider des acquis des salariés travaillant dans le domaine concerné. Ce n'est pas tel ou tel adhérent qui définit les modalités de la certification, mais bien la Commission Nationale Paritaire, représentée par l'ensemble de ses adhérents.

Les CQP ne constituent aucunement un diplôme (contrairement à ce qui est indiqué dans la brochure jointe à mon précédent mail). Ils n'ont aucun caractère obligatoire, ni aucune reconnaissance légale. Ils ne correspondent d'ailleurs pas à l'esprit de la profession des Maîtres de danse (à qui ils ne sont d'ailleurs pas destinés), mais à des métiers d'animateur (et non de professeur de danse) qui s'exercent dans les MJC, centres d'animation, socioculturels ou autres...

En conclusion, l'AMDF n'a rien à craindre d'un CQP qui juridiquement n'a aucune portée. Il vous appartient à mon sens de communiquer sur cette différence pour valoriser le diplôme décerné par l'AMDF, seul reconnu par les instances internationales. S'agissant du rôle de la FFD dans la mise en œuvre de formations menant à la certification, j'ignore en l'état quelles sont les prérogatives qui lui ont été attribuées et dont il est question dans la lettre de la FFD du 9/7. Je peux me renseigner si vous n'avez pas cette information. En tout état de cause, l'AMDF peut toujours de son côté, si tel est son souhait, solliciter d'une autre branche professionnelle, à condition qu'elle y adhère, une certification pour une (ou des) qualification(s) différente(s). Je reste à votre disposition. Bonne assemblée.

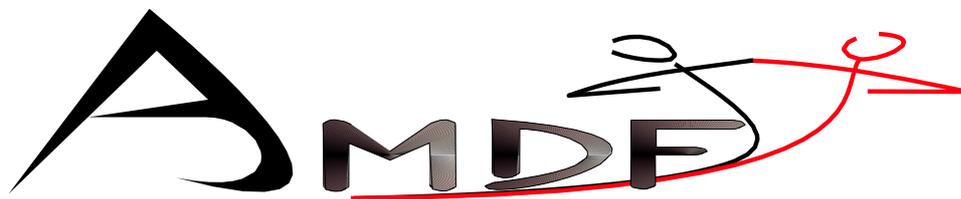
Amicalement.

*Thierry-Laurent GIRAUD Avocat à la Cour*

.....  
**MERCI POUR CE CONGRES 2014**

Bonjour René, Bonjour Josette,

Toutes nos félicitations pour l'organisation et la réussite de ce Congrès 2014. Nous n'avons eu que des échos favorables. La nouvelle orientation satisfait tout le monde : lectures, démonstrateurs, ambiance générale. Encore Bravo et merci pour ton travail. A très bientôt - *Dominique et Monique Bengasini*



## MERCI POUR CE CONGRES 2014

Bonjour René, bonjour François,

Quelques jours ont passé déjà, tant pis pour le retard, mais je tiens à vous dire mes remerciements sincères pour le dernier congrès. J'ai eu la chance d'y participer et je vous en remercie. Les retrouvailles des membres toujours fidèles est un plaisir. J'ai aimé retrouver l'ambiance professionnelle de respect et de travail que j'avais appréciée déjà. Je vous remercie aussi pour la présentation valorisante que vous faites en public à mon égard. Je suis content de participer à la commission de promotion avec François Fouchet, j'ai quelques idées et je pense que nous ferons du bon travail. Voilà, c'est tout mais c'est beaucoup ! Je vous souhaite une bonne rentrée. Au plaisir de vous revoir. Amicalement, J'ai oublié de te le dire dans mon dernier courrier : BRAVO pour ta lecture et surtout ta dem de Rumba. Mieux qu'un chef, tu le sais bien, tu es le seul !!

*Dominique CRAND*

.....  
Bonjour,

Je tenais à te remercier Josette d'avoir pensé à moi pour ce remplacement. Et bien sur tout le comité. Samedi je devais manger avec vous. Ce qui permettait de vous remercier tous. Mais des enseignants ou maîtres de danse sont venus me voir pour me poser des questions sur la danse country. Cela m'a permis aussi de faire le point sur le + et - de mon intervention. Encore un grand merci au comité directeur, et au très chaleureux accueil de tous, et un de plus pour toi Josette. Cordialement, *Francis MARCHIO*,

.....  
Merci pour ce congrès et pour la venue de Rudi !

*Michel Aufrère*

.....  
René Bonjour

J'étais très heureux d'être présent à ce congrès .Pour moi c'était un test, étant en traitement, de savoir que j'étais toujours actif. Observations sur le congrès 2014 : Vu le nombre de présents aux AG il était prévisible qu'il y aurait moins de monde pour les lectures. Cela vient de la conjoncture actuelle il y a un manque d'argent et de motivation. Les lectures de vendredi ont été bien suivies, mais c'est surtout celles de samedi et dimanche que j'ai préférées . Elles ont été suivies avec intérêt et attention par un grand nombre de participants. PALOMA ce fut pour moi un moment merveilleux. Ses exercices de port de bras et maintien du corps peuvent apporter aux compétiteurs un plus à condition que les formateurs fassent faire ces exercices. Jerry ABRATE en danses latines a montré des enchainements pas à pas en insistant sur l'utilisation de la base, maintien du corps et conduite. Rudi TRAUTZ n'a pas la méthode de G.COAD et j'ai préféré la sienne. Je l'ai suivi avec attention Il a montré au fur et à mesure que l'on peut utiliser les pas de bases et choisir un enchainement avec d'autres pas de base plus ou moins difficiles. Il a fait ceci avec simplicité sans omettre de parler d'un élément important qui est le maintien du corps et la conduite, tout les participants suivaient avec facilité et plaisir. Dommage qu'Andrée ne soit plus là j'aurais eu beaucoup de joie à être sur la piste. BRAVO à toi. Tu as fait justement la remarque que l'on utilise la musique en se basant essentiellement sur le rythmique ce qui devient un exercice physique mais qu'on oublie la mélodie. Tu as choisi la rumba, c'est la danse qui demande le plus de sentiment. Ce sentiment on doit le faire avec son corps en harmonie avec sa ou son partenaire. Mais il est dommage que pour être à la mode, le choix des musiques ne permet pas d'exprimer le sentiment. Abrate t'avait choisi une musique actuelle pour ton passage, tu as bien fait de revenir sur une classique W.Laird. Voilà ce j'ai retenu du congrès. En espérant l'occasion de se voir en cours de saison. Amitiés *Roger*

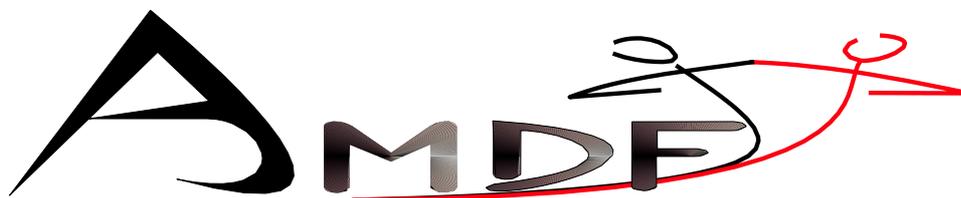
Si vous avez réussi votre certificat d'Examen d'Aptitude Technique, veuillez découper le bulletin ci-dessous pour obtenir votre diplôme et l'envoyer à l'adresse suivante :

René BARSIS .AMDF 22, rue Victor Hugo 93100 Montreuil.

Nom .....Prénom.....

Date de passage d'examen.....Fax/ Email .....Signature :

Ce diplôme vous sera remis en main propre au Congrès, le samedi 29 Aout 2015.



## COMMUNIQUE **Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!!**

**Pour être Juge et / ou Directeur Technique (Chairman) WDC Amateur League) vous devez :**

- En avoir la qualification (voir liste sur le bulletin officiel AMDF)
- Être à jour de votre cotisation annuelle AMDF/CFPD seul membre reconnu du WDC
- Être à jour de votre cotisation annuelle du WDC par l'intermédiaire du CFPD

**ADHESION AU WDC** Les modalités d'adhésion au WDC pour les groupements professionnels, sont précisées dans les statuts WDC et n'autorisent qu'un membre par Pays quel qu'il soit.

**Le membre reconnu pour la France est : le CFPD sous la Présidence de René BARSI.**

De ce fait toutes les licences professionnelles de juges, compétiteurs et professeurs doivent être gérées par le CFPD membre du WDC **ADHESION AU W.D.C. Amateur League** : Le WDC Amateur league applique un système d'appartenance multiple et ouvert, qui autorise toute organisation à devenir membre du WDC-AL même s'il existe déjà un ou des membre(s) dans le pays. Les organisations WDC-AL doivent être ouvertes à tous les compétiteurs. Mais elles doivent être jugées par des membres licenciés WDC

Demande de Carte de Juge WDC Amateur League

Mr/Mme/Mlle Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Demande d'enregistrement en tant que juge WDC : Standard / Latines

Je suis membre d'une organisation affiliée à l'organisation membre du WDC Représentant le pays concerné.

Nom de l'organisation membre du WDC Amateur League..... Je m'oblige à respecter les règles en vigueur du WDC et toute modification ultérieures de celles-ci, conformément à ses statuts. Cette demande est à envoyer au Président du Conseil Français Professionnel de Danse. CFPD.

R.BARSI Président. 22, Rue Victor Hugo 93100 Montreuil

### **RESULTATS : PASSAGES EXAMENS AOUT 2014 . 11 candidats -08 recus.**

**LES EXAMINATEURS :** R Barsi. D Bengasini. C Faguet. R Peyrache. A Praga. J Sarabia. G Trolliet

F Visèle. **C.A.P.A.D. :** Charreau Stéphane 705 pts B. **B.P.E.D. ST :** Carrez John 719 pts B.

Polverasi Christine 592 pts B. Guibbert Brice 808 pts TB. Dumont Céline 739 pts B.

**BPED LAT :** Passerat Cyril 897 pts TB. **M.P.D.C. LAT:** Cuisse Marcel 705 pts B.

**RESULTATS. EAT:** Carrasco Beatrice 12pts AB.

#### **INFORMATIONS :**

**TARIFS MOYENS RELEVES**

**AU COURS DE LA SAISON**

**ECOULEE : 2013/201**

**A la demande de nombreux adhérents**

**Nous portons à votre connaissance les**

**Tarifs moyens que nous avons relevés**

**Auprès de différentes écoles.**

#### **COURS D'ENSEMBLE :**

10 leçons (de12à18€).....150€

20 leçons (de11à17€).....280€

30 leçons (de10à16€).....390€

40 leçons (de09à15€).....480€

#### **COURS PARTICULIER :**

Demie heure = (20') 1 pers (36 à 46€).....041€

Demie heure = (20') 2 pers (36 à 46€).....041€

01 heure = (45') couple compétiteur amateur (48 à 70€)....059€

01 heure = (45') 1 ou 2 professionnels (68 à 100€).....084€

Nous avons enregistré des variations en plus ou en moins, en fonction notamment des prestations proposées, des infrastructures, de la qualification et de la notoriété des enseignants, de la durée des cours d'ensemble, de la localisation de l'école, etc.



## **JUGES PROFESSIONNELS : CFPD/LNDP/AMDF/WDC**

Listes valables jusqu'à la publication des listes suivantes : Art 12 et 13 – RI AMDF.

### **QUALIFICATION : Compétitions et Championnats professionnels (A).**

#### **Championnats du Monde d'Europe et World Séries. La & ST (●) LA (◆) ST(■)**

Aufrère M. (A●) Auxenfants O.(A●) Barsi R.(A●) Bengasini D.(A) Bullones J- Y.(A●) Cerveau C.(A●)  
Chaliès M.(A) Crand D(A●) Cruveilhaer J.(A■) Delcroix N.(A◆) Dufau M-H.(A●) Duplax A.(A)  
Faguet C.(A) Fouchet D.(A●) Fouchet F. (A●) Gazet B.(A■) Gérard J.(A●) Jacquot Ch(A●)  
Jacquot De.(A) Jacquot V(A●) Marouby J-P. (A) Marouby M.(A) Peyrache R.(A) Praga A.(A)  
Piaux F. (A◆) Sarabia J. (A●) Simeone A.(A) Visèle F.(A●)

#### **Directeurs techniques présentateurs :**

Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Jacquot D. Praga A. Visèle F.

#### **Scrutateurs:**

Aufrère M. Barsi R. Brodier F. Chaliès M. Cruveilhaer J. Fouchet F. Jacquot De. Jacquot Ch.  
Peyrache R. Visèle F.

**Relations avec les médias :** Aufrère Michel. Gérard Josette.

## **COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS AMATEURS**

### **Reconnus juges compétitions et Championnats WDC / AL (●)**

Alliot N(C). Aufrère M(A●). Auxenfants O(A●). Barsi R(A●). Bengasini D(A●). Billonneau M(C)  
Blondeau P(B●). Bounouh A(B●). Bourguignon N(B●). Brodier F(C). Bullones J-Y(A●). Cerveau C(A●)  
Chaliès M. (A●). Clanet R(B●). Clanet P(B●). Crand D(A●). Cruveilhaer J(A●). Delcroix N(A●).  
Dufau M-H(A●). Duplax A(A●). Faguet C(A●). Fouchet D(A●). Fouchet F(A●). Gauthier C(B●).  
Gazet B. (A●). Gérard J(A●). Jacquot C(A●). Jacquot De(A●). Jacquot V(A●). Legal C(B●).  
Le Martin M(B●). Lemouroux Y(B●). Marouby J-P. (A●). Marouby M.(A●). Masse L(B●)  
Minniti A(B●). Moreau C(B●). Moreau PH(B). Nacet C(B●). Papadopoulos M(C). Peyrache R(A●).  
Pijol H(B●). Praga O(A●). Piaux F. (A●). Sarabia J(A●). Simeone A(A●). Trolliet G(B●). Verdot C(B●).  
Visèle F(A●). Voirin N(B●). Voirin S(B●). Weber C (B●).

**Directeurs techniques présentateurs :** Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Praga A.  
Jacquot De. Jacquot V. Lemartin M. Massé L. Peyrache R. Visèle F.

**Liste des scrutateurs officiels :** Aufrère M. Barsi R. Brodier F. Chaliès M. Cruveilhaer J. Fouchet F.  
Jacquot C. Jacquot De. Lemartin M. Masse L. Moreau C. Peyrache R. Visèle F.

.....  
COTISATIONS 2014/2015 : AMDF - LNDP - CFPD – WDC. Adhérent AMDF. N°

Nom : .....Prénom.....

Adresse : .....

Code Postal.....Ville.....

Tél. ....Fax.....

Port.....Courriel.....

Adhésion AMDF : 250€00. Compétiteur WDC : 080€00. Licence Juge LNDP : 050€00

Licence Compétiteur LNDP : 050€00. Juge AMDF (AL) :100€00.

Juge CFPD/WDC (AL) : 080€00. Lien AMDF vers votre site web: 020€00.

TOTAL €.....Chèque à l'ordre de l'AMDF

Siège social : 22, rue Victor-Hugo 93100 Montreuil.

Signature



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU AMDF**  
**Et DE L'ORGANISATION DU CONGRES 2014**  
**DRAGUIGNAN - 22 JUILLET 2014**

**PRESENTS** : R. BARSİ – D. BENGASINI – M. CHALIES – G. TROLLIET – F. VISELE

**INVITEES** : M. BENGASINI – J. GERARD

**EXCUSES** : C. FAGUET et A. PRAGA, pouvoirs à F. VISELE. R. PEYRACHE, pouvoir à R. BARSİ

**1. Le compte-rendu de la réunion du 22 Juin** .A été lu et accepté à l'unanimité

**2. Parrainages** : Jessica DEYRE, de Valence (26000) – Parrain : Josette GERARD. OK

Béatrice CARRASCO, de Ocquerre (77440) – Parrain : Daniel VALADIER. OK

Maeva GONZALEZ, de Nancy (54000) - Parrain : Nathalie VOIRIN-GONZALEZ. En attente documents. –

Marie –Laure Charleux St Gence (87510) – Parrain Josette GERARD .OK

**3. Compte-rendu de Blackpool** : A.G.M. L'IDO ne fait plus partie du WDC et de l'IDSF.

Championnat du Monde 2014 prof Latines à Disney. Social ; R.A.S. Donnie BURNS a été réélu à l'unanimité.

Cornelia ne s'étant pas présentée n'a donc pas été réélue.

**4. Commissions** : Remettre en place la « Commission des Examens ». Dominique Bengasini souhaite en faire partie. OK. Relancer la Commission « Communication »

**5. Rapport des Commissions** : Pour l'A.G. 2015, les rapports des Commissions devront être envoyés pour lecture au Secrétaire Général. AVANT le 14 Juillet 2015

**6. Adjudication des Championnats** : Championnat Professionnel Standard 2014, le 23 Août à Japy, Championnat Segue Standard 2014, le 23 Août à Japy, Championnat 10 Danses 2014, annulé faute de participants. Championnat Professionnel Standard / Latines. Segue Standard / Latines 2015, le même jour que les Trophées Amateurs 2015

**7. Remboursements des frais de compétitions professionnelles** :

1.704 Euros seront remboursés aux couples : Meyer, pour le World Latines 2008, et Passerat, pour le World 10 Danses et l'Europe 10 Danses 2012.

**8. Proposition d'un nouveau Président** : René aurait souhaité que toutes les associations composant le C.F.P.D. soient présidées par des femmes, mais ce n'est pas possible pour l'A.M.D.F. Il va réfléchir jusqu'au Congrès pour faire de nouvelles propositions.

**9. Modification de la durée du Congrès** : Proposition à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Comité Directeur :

Vendredi : Assemblées Générales le matin et cours l'après-midi (finir plus tard qu'actuellement)

Samedi : Cours toute la journée et Championnat Professionnel le soir

Dimanche : Cours le matin et en début d'après-midi, comme actuellement.

Les principaux points de l'ordre du jour ayant été traités, nous procédons ensuite à la réunion préparatoire à l'organisation du Congrès.

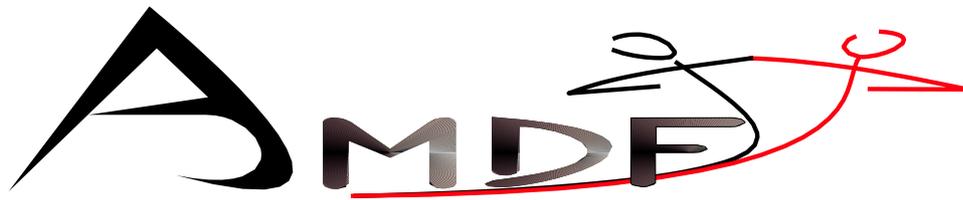
*Monique Chalies*

**REUNION PREPARATOIRE A L' ORGANISATION DU CONGRES 2014**

René nous fait part du souhait de Gilberte GILYS d'être déchargée de quelques fonctions cette année. Nous souhaiterions néanmoins la maintenir à son poste à l'accueil des congressistes, tant elle en maîtrisait bien les rouages.

Il serait peut-être bien de lui demander de quoi elle souhaiterait être déchargée ?

**INSTALLATION DE LA SALLE** : Jeudi après-midi, après les Assemblées Générales, RV à Japy. Le matériel nécessaire entreposé à Montreuil, répertorié et préparé par Aude, sera emporté par François Visèle, tandis que Gilbert Trolliet aidé de François Fouchet se chargeront du matériel entreposé dans l'Ecole de Josette pour le rapporter à Japy. José Sarabia et Fabrice Brodier aideront à la Salle, au déchargement La même équipe officiera le Dimanche soir pour retour du matériel.



## **REUNION PREPARATOIRE A L' ORGANISATION DU CONGRES 2014**

Josette a réglé avec le personnel de service à Japy la possibilité de tendre un filin à 3 mètres de haut, pour séparer la salle de cours en l'isolant de l'entrée et du bar.

Monique doit se charger de trouver un tissu (longueur : 22 mètres, hauteur : 3 mètres)

**ENTREE DES CONGRESSISTES** : Accueil par Monique Bengasini et Madame Gilys ( ?)

Vente des cahiers de théories et droits vidéo : Colette Faguet et Roger Peyrache.

Aude posera les bracelets à chaque nouvel arrivant. Les licences de juges et de compétiteurs professionnels seront encaissées par F FOUCHET et Roger Peyrache. Aude préparera une liste avec le nom et le prénom de chaque compétiteur, ainsi qu'une liste des juges à jour, pour faciliter le pointage.

**NAVETTE HOTEL/JAPY POUR LES JUGES** : Gilbert TROLLIET assurera les navettes aux heures qui lui seront communiquées Jeudi soir.

**TRAITEUR / BAR** : François VISELE doit contacter Thierry dans les plus brefs délais pour confirmer la tenue du Bar et la fourniture des repas. Commander : 35 repas pour le Vendredi midi, 80 repas pour le Samedi et 40 pour le Dimanche. Les propositions de menus qu'il recevra seront soumises à René et à Monique pour avis. Monique achètera de l'eau plate et de l'eau pétillante pour les repas, ainsi que des barquettes pour entreposer les restes d'un repas à l'autre. Prévoir également, du produit à vaisselle et une éponge. Une équipe d'élèves de Josette assurera la mise en place des tables pour les repas.

**DIPLOMES** : René préparera pour Monique et Gilberte la liste des diplômes des examens à faire (+ tampons AMDF et WDC) Préparer également les diplômes pour les compétiteurs.

**COMPETITIONS** : Remise des dossards : Aude PRAGA. Remise des récompenses : Amateurs = Aude Praga et François Visèle. Professionnels = Josette Gérard et Dominique Bengasini

**PHOTOGRAPHE** : Demander à Patrick (Ami de Nadia) s'il peut assurer la prise de photos le samedi soir, pour les podiums de chaque compétition ainsi que la présentation du panel des juges. Lui demander également d'être présent le Dimanche après-midi pour photographier la présentation de tous les démonstrateurs ainsi que chaque diplômé à réception de son diplôme (photo en compagnie de René Barsi, Dominique Bengasini et François Visèle).

**APERITIF** : Monique achète le Crémant de Bourgogne et les Crèmes de Cerise et Pêche de Vigne, plus ce qui est nécessaire pour l'apéritif. Prévoir du lait et du café soluble pour la salle des juges.

La séance est levée à 20 h 00.

*Monique Chaliès*

---

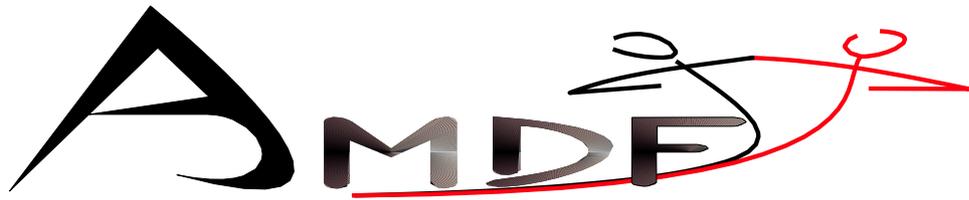
## **ASSEMBLEE GENERALE A.M.D.F. 21 AOUT 2014**

Dès 13h30, René Barsi accueille les congressistes et rend un vibrant hommage à Lina QUET, notre Présidente qui nous a quittés le 10 juin dernier. Lina était la seconde dame à avoir occupé ce poste après Mme LEFORT. Depuis 1979, l'AMDF a établi son siège à Montreuil sous la Présidence de Pierre GILYS jusqu'en 1986 puis de Georges HAMEL jusqu'en 1995, et enfin Lina QUET, qui nous quitte après ces 19 années passées au service de la Danse Elle était appréciée de tous.

Après de chaleureux applaudissements et un moment de recueillement René Barsi déclare l'Assemblée Générale ouverte. Après vérification du quorum, 54 présents et 60 pouvoirs, M. Aufrère présente l'ordre du jour.

### **Point 3, Rapport Moral et d'activité de R.Barsi**

En 1979, suite au décès de son Président Georges FIRDMAN, l'AMDF avec l'accord de Josette et René BARSİ, établit son Siège au 22, rue Victor Hugo à Montreuil et y organise ses AG et CONGRES, sous la Présidence de son nouveau Président Pierre GILYS. En 1986 ce grand Monsieur et Ami nous a quitté ;



### **Rapport Moral et d'activité de R.Barsi**

Pierre Gilys emporte avec lui son humour et sa délicatesse irremplaçables. Pour lui succéder, l'expérience de Georges HAMEL, ses qualités de danseur de compétition, de cabaret, de musicien, font que l'AMDF le nomme à ce poste ; il nous présidera durant 9 années, avant qu'à son tour, ce second grand Monsieur nous fasse une belle révérence. Il monte rejoindre Pierre Gilys et s'entraîner à leur nouveau duo de claquette !

En Mai 1995, la Présidence est attribuée à Lina QUET, une très grande dame de la danse, qui sera la seconde dame à occuper ce poste, après Madame LEFORT. Dix neuf années passées au service de la Danse, vous la connaissiez tous ; Elle vient de nous quitter, le 10 Juin 2014 .....

Je vais vous lire le dernier message qu'elle aurait pu nous transmettre :

*La mort n'est rien.*

*Je suis seulement passé dans la pièce à côté.*

*Je suis moi, vous êtes vous.*

*Ce que nous étions les uns pour les autres  
nous le sommes toujours.*

*Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné.*

*Parlez-moi comme vous l'avez toujours fait.*

*N'employez pas un ton différent,*

*ne prenez pas un air solennel ou triste.*

*Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.*

*Que mon nom soit prononcé à l'AMDF,*

*comme il l'a toujours été,*

*Sans emphase d'aucune sorte, sans trace d'ombre.*

*La vie signifie tout ce qu'elle a toujours signifié.*

*Elle est ce qu'elle a toujours été.*

*Le fil n'est pas coupé.*



*Pourquoi serais-je hors de portée de votre pensée  
Simplement parce que je suis hors de votre vue ?*

*Je vous attends. Je ne suis pas loin ....*

*Juste de l'autre côté de la piste de danse.*

*Vous voyez tout est bien.*

Tous debout pour une minute d'applaudissements

Cette année encore, nos vacances n'ont pas été des plus tranquilles puisque François Visèle, Josette Gérard et moi-même avons dû mettre en place les examens, le congrès, les assemblées générales dès le début de l'été ! L'A.M.D.F ne nie pas que dans bien des domaines la collaboration du Ministère de la Jeunesse et des Sports peut être nécessaire et souhaitable. Mais la collaboration passera par le dialogue et non par des individus.

**ACTIVITES INTERNES :** Les Réunions des CD/Bureau AMDF / FFCD / CFCDA / LNDP et du CO ont été moins nombreuses, les votes sur différents sujets et surtout pour les parrainages, se faisant maintenant par Internet, donc source d'économies. Les Réunions internationales (6) = 3 délégués A.M.D.F / C.F.P.D. Évolutions des RI, Les points de l'ordre du jour progressent (montent) inéluctablement. Être membre A.M.D.F. Ne donne que des avantages : être formateur, examinateur et juge A.M.D.F. Est une référence. La lecture d'information sur les fameux CQP se fera au congrès par François VISELE.

**Rappels :**

1. Il n'est plus nécessaire de passer l'EAT pour les examens de Salsa, Tango Argentin, Hip Hop et Claquettes. 2. Pour votre correspondance : pas de lettre recommandée, ni de courrier suivi. Merci d'utiliser UNIQUEMENT le fax ou Internet (courriel). 3. bulletin en ligne sur le site (merci FF). Des imprimés sont à compléter à la réception, pour mettre à jour notre Fichier des membres et vérifier vos adresses courriel.

**JUGES qualifiés par AMDF et WDC (voir les noms dans le bulletin).**

26 juges pour les compétitions Professionnelles ! 53 juges pour les compétitions Amateurs !

**DIRECTEURS techniques présentateurs :** 06 pour les Compétitions professionnelles !

10 pour les Compétitions amateurs !

**SCRULATEURS :** 09 pour les Compétitions professionnelles ! 13 pour les Compétitions amateurs !

**Activités Internationales** La France prend une part importante dans la restructuration du WDC : elle est invitée pour juger les Champ du Monde et d'Europe professionnels et Grands Prix. Josette Gérard a été confirmée dans la responsabilité de l'organisation de Disney pour la France : (5 juges français : J.Gérard, R.Barsi, D.Bengasini, F.Fouchet et F.Visèle). Le CFPD (AMDF, LNDP, FFCD) « cfcda/cfda/amdf( al) » est le seul et unique adhérent professionnel français du WDC. Une lecture d'information sera faite au Congrès sur les nouvelles orientations du WDC. Le C.D. de l'AMDF est présent sur tous les terrains, mais il convient que chaque Membre et plus spécialement les Délégations Régionales nous fassent connaître pour relancer l'intérêt de notre Diplôme et la Danse Professionnelle en France.



Vos questions seront les bienvenues !! **MEDIATISATION** de l'A.M.D.F (actions existantes).  
Le CD de L'A.M.D.F sur tous les terrains travail est positif. Chaque membre de l'A.M.D.F se doit de faire connaître l'AMDF, les délégations régionales attendent vos idées et propositions.

**CONCLUSION... RELANCER L'INTERET POUR NOTRE DIPLOME**

**STIMULER la DANSE de COMPETITION en FRANCE ?**

**LES PROFESSIONNELS NON ADHERENTS ???**

**Vous devez parrainer des professionnels. (Intervention au Congrès de FV & RB) .N'écouter pas les chimères nous ne sommes pas tous ensemble, l'unification actuelle n'existe pas !! La tolérance oui, mais l'AMDF n'a jamais fait la guerre ! En conclusion, 2013/2014 une saison positive pour le CFPD et ses membres l'AMDF, la LNDP, le CFCDA, la FFCD (cfcda-cfda-amdf(al) . Enfin je terminerai ce rapport par une citation que J'aurais aimée être de moi...**

*Qui donne ne doit jamais s'en souvenir.  
Qui reçoit ne doit jamais oublier.*

\*\*\*\*\*

*Concernant Lina, Je vous rappelle qu'une urne est à votre disposition pour recueillir vos dons si vous Souhaitez participer à la pose d'une plaque commémorative de l'AMDF et ses amis, sur la tombe où reposent ses cendres, au Cimetière de Saint-Quentin dans l'Aisne.  
Merci d'avance.*

*Ce rapport de René Barsi, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.*

#### **Point 4/ Exposés des différentes Commissions :**

**A/ Commission Financière (rapporteur F.Brodier) .** Comme d'habitude, les comptes ont été vérifiés avec les pièces justificatives présentées, tout est en ordre.

**B/ Commission de Danse Professionnelle – J.Gérard**

Dans l'ensemble, la Danse Professionnelle se porte bien malgré le peu de couples. Les juges français sont demandés partout, (M.Aufrère,F.Fouchet, M.H. Dufau , J.P.Bullones , J.Gérard,F.Visèle ) les compétitions organisées ont beaucoup de succès . Il serait souhaitable que chacun mette l'accent sur la qualité professionnelle de celles-ci. J. Gérard nous informe d'un changement de tempo pour la Rumba et la Samba et d'un changement de règlement pour les Sègues. Elle annonce la tenue du Championnat du Monde de Latines le dimanche soir de Disney.

**C/ Commission de Danse Sociale :**

Walter Watt reste Senior Vice- chairman. Nous sommes toujours représentés par D.Jacquot, Vice Pt.

**D/ Commission amateurs C.F.R.A – D.Bengasini.**

Actuellement, le nombre d'adhérents, les licences et les médailles sont stables avec une hausse du nombre de pratiquants de Hip Hop. A l'IDO, un changement de Président. De nombreuses compétitions internationales toutes catégories à la portée de tous. L'Assemblée Générale 2015 se tiendra à Séoul avec plusieurs compétitions mondiales. La France sera présente ....

**E/ Commission des Délégations Régionales –F.Visèle ;F.Visèle** lance un appel pour que certains membres s'inscrivent et s'investissent pleinement dans une « commission de communication » pour créer une plaquette qui reflèterait exactement ce qu'est l'AMDF, ses avantages, ses projets, ses perspectives, ses examens .... Elle serait diffusée à tous les anciens et partout sur Internet, un rappel pour ceux qui nous ont oubliés.



Une « commission des examens » à laquelle ont demandé de participer D. Bengasini et J. Gérard tiendra sa première réunion à Nancy. Cette année encore une vingtaine d'examens entre Mars et Août. Mais F. Visèle rappelle aux formateurs qu'ils doivent préparer les candidats sur tous les plans : inscription, présentation, tenue (chaussures de compétitions obligatoires) etc.

#### **F/ Commission Amateurs CFCDA : AMDF (al) A. Praga :**

Depuis 12 ans maintenant, le CFCDA tourne bien, avec 629 adhérents. 18 passages de médailles et 12 organisations de compétitions. Le bilan est très satisfaisant, avec de très bons résultats aux Championnats d'EUROPE et à BLACKPOOL. Tous les résultats sont sur le site WDC.

#### **G/ Exposé sur la situation internationale – J.Gérard :**

Actuellement, moins de rivalité entre les pays et de ce fait l'A.G. s'est déroulée très rapidement. Donnie Burns a été réélu au poste de Président. Les Etats-Unis, l'Allemagne et la Russie se partagent l'organisation des grands championnats, avec des millions de dollars de prix. Le représentant de « Fred Astaire » est entré au Cté Directeur du WDC. Le marché est libre et les championnats amateurs ouverts avec une grande montée du continent asiatique. Les Championnats Pro /Am de haut niveau se multiplient. Un règlement AMDF existe.

*Tous les rapports de ces diverses commissions mis aux voix ont été adoptés à l'unanimité.*

#### **Point 7/ Rapport financier et présentation du budget-C.Faguet :**

C.Faguet présente un bilan comparatif sur 3 ans, avec une petite augmentation des frais de Congrès (Hôtels). Mais moins de déplacements et moins de frais de bulletins (envoyés en ligne). Prise en charge des récompenses aux compétiteurs des Trophées de France et remboursement à J.Gérard des sommes avancées pour Disney (courrier, téléphone, etc...)

*Ce rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité.*

#### **Point 8 / Réélection de la Commission de Contrôle financier :**

M.H.Dufau ne se représente pas, une nouvelle candidate Christine Verdot est admise. La nouvelle commission (D.Fouchet, Ch.Verdot, F.Brodier) *est élue globalement à l'unanimité.*

#### **Point 9/ Réélection du tiers sortant du Cté Directeur :**

(A.Praga, J.Sarabia, G.Trolliet). Les trois membres sortant *sont réélus globalement à l'unanimité.* Une place reste vacante mais aucune candidature n'a été enregistrée.

#### **Point 10/ Certificat de Qualification Professionnelle C.Q.P :**

Le CQP n'est pas un diplôme, Certaines branches d'activités professionnelles créent des « attestations de valeur » qui ne sont pas des diplômes. Notre avocat est formel mais reste néanmoins vigilant (une communication sera faite au Congrès).

#### **Point 11/ Questions diverses :**

A une question arrivée hors délai au Secrétariat sur le choix des intervenants pour les lectures au Congrès, R.Barsi répond en renvoyant au Règlement Intérieur appliqué en toutes circonstances. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30 et le Comité Directeur se réunit pour l'élection du Bureau.

#### **Election du Bureau du Comité Directeur AMDF**

Excusé : Denis Jacquot. A l'issue de l'assemblée Générale, le Cté Dr se réunit à 16h30 pour l'élection du Bureau. François Visèle, Vice Président, pressenti, accepte et est élu Président à l'unanimité moins une abstention, A Duplaix. Dominique Bengasini, Vice Président se représente, il est réélu à l'unanimité. Monique Chaliès, Secrétaire Adjointe, pressentie, accepte et est élue Vice-présidente à l'unanimité, René Barsi Secrétaire Général, se représente, il est réélu à l'unanimité. Aude Praga, Trésorière Adjointe, pressentie, accepte et est élue à l'unanimité. Colette Faguet Trésorière Générale, se représente, elle est réélue à l'unanimité.



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE de la L. N. D. P.

Montreuil – Le 21 Août 2014

Après contrôle des entrées et des pouvoirs, le quorum est atteint ; l'Assemblée Générale peut délibérer valablement. La Présidente, Josette Gérard, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres, nous fait part de sa dernière visite à Lina Quet aujourd'hui disparue et du souvenir qu'elle en gardera ; elle souhaite également un heureux anniversaire à Roger Peyrache. Elle présente ensuite son Rapport Moral. L'effectif des couples de compétiteurs professionnels s'enrichit d'un nouveau couple : Roch de Fornel et Marie-Laure Charleux, alors qu'Angélik Meyer vient d'annoncer qu'elle se séparait de son partenaire italien, Stefano, et cherche un autre danseur. Il est à noter que même si les couples profs sont peu nombreux, il y a toujours un couple représentant la France dans chaque organisation officielle. Les juges français bougent également beaucoup et sont sollicités pour les championnats officiels internationaux : Michel Aufrère, René Barsi, Jean-Yves Bullones, Marie-Hélène Dufau, Delphine et François Fouchet, Josette Gérard et François Visèle notamment pour cette saison. La LNDP étant la « La Branche » la plus « élevée, expérimentée ». Josette Gérard émet le souhait de porter une grande importance à l'image de la profession à travers notre approche (présentation) et la formation professionnelle que nous dispensons.

### *Adopté à l'unanimité.*

W. D. C. : L'information est toute récente et concerne le changement de tempo de certaines musiques en Compétition. La Rumba sera à 22, la Samba à 48, Paso-doble à 56.

Le Tango à 32. La Valse Viennoise à 60. Le Quick-step à 50. Cette décision est applicable dès à présent.

Réélection du tiers sortant : Vote pour le tiers dans sa globalité. Marie-Hélène Dufau et François Fouchet sont reconduits. Aude Praga est cooptée en remplacement de Denis Couderc. Le remplacement de Lina Quet, membre de droit, sera à l'ordre du jour d'une réunion qui se tiendra à Disney.

### *Adopté à l'unanimité.*

Trésorerie de la L.N.D.P. : la Ligue fonctionne avec un compte alimenté par l'A.M.D.F. Une seule opération par an : un virement à destination du W.D.C. pour le règlement des licences.

### *Adopté à l'unanimité.*

Questions diverses : Question relative au contrôle des douanes lors de manifestations dans un local sportif. Les organisations ne sont pas assujetties au paiement des taxes si un arrêté municipal en a fait voter l'exonération. Des municipalités comme Levallois ou Le Cannet ont voté l'exonération totale pour toutes les manifestations. La séance est levée à 10 h 30

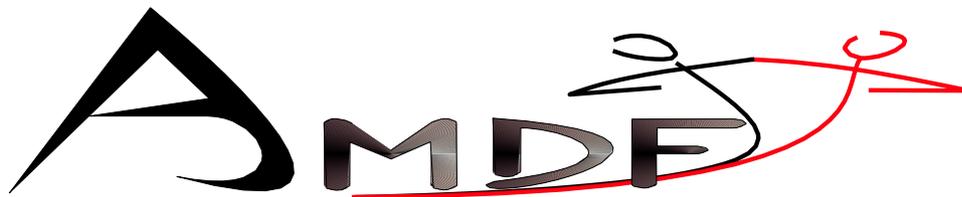
*Monique CHALIES.*

### Election du Bureau du Comité Directeur LNDP

A l'issue de l'assemblée Générale, le Cté Dr se réunit à 10h30 et procède à la Réélection du Bureau Josette GERARD, Présidente se représente, elle est réélue à l'unanimité. Marie-Hélène DUFAU, Vice-présidente se représente, elle est réélue à l'unanimité. François VISELE, Vice-président se représente, il est réélu à l'unanimité. Aude PRAGA, pressentie, Trésorière, accepte et est élue à l'unanimité. René BARSİ, Secrétaire Général se représente, il est réélu à l'unanimité.

.....  
Membres du CD : Monique Chalies, chargée des comptes-rendus. Représentant Danseurs, Cyril Cerveau. Michel Aufrère. François Fouchet. Serge Galinaud. Colette Faguet. Dominique Bengasini. Denis Jacquot. Le remplacement de Lina Quet, sera à l'ordre du jour d'une réunion qui se tiendra à Disney. La séance est levée à 10 h 50.

*Monique CHALIES.*



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE du C.F.C.D.A.

21 Aout 2014 Montreuil

**Présents :** A.PRAGA R.BARSI F.VISELE C.FAGUET R.PEYRACHE D.BENGASINI J.SARABIA

**Excusés :** Y.BULLONES (pouvoir R.Barsi) M.H.DUFAU (pouvoir F.Visele ) M.CHALLIES  
D.FOUCHET (enfant accidenté)

Le quorum étant atteint plus de 50 % l'assemblée générale est ouverte par la présidente A.PRAGA  
F.VISELE est le président de séance. **RAPPORT MORAL de la présidente** - La présidente rend  
hommage à Lina QUET décédée en Juin 2014 - Elle spécifie que le CFCDA est un comité sain et malgré  
la conjoncture actuelle le nombre d'adhésion est stable. 629 adhérents 30 centres 49 professeurs 140  
élèves 440 concurrents. 18 passages de médailles 45 ST 45 Lat. 12 organisations pour la saison

- Elle remercie les organisateurs et le bon état d'esprit de chaque organisation - Participation à des  
organisations étrangères à Disney 31 couples à ne pas manquer en décembre 2014 Disney - lors des  
demandes d'agrément bien vérifier le niveau des juges invités, et s'ils sont à jour de leurs cotisations.

A. Praga énumère les projets d'organisation – elle rappelle que dans la compétition il doit y avoir  
respect des valeurs, des juges, et des organisateurs - elle termine en remerciant les membres présents.

F.Visele soumet le rapport au vote, **il est voté à l'unanimité.** **RAPPORT FINANCIER C.FAGUET**

expose son rapport, aucune remarque n'est faite. Le rapport est voté à l'unanimité. **REELECTION du**

**tiers sortant :** Delphine .Fouchet est réélue à l'unanimité. **QUESTIONS DIVERSES :** Présentation et

adoption du règlement technique 2014/2015. **Par F.Visele** - Le président du jury doit être A et scrutateur.

Les présidents ayant déjà occupés cette fonction ne sont pas soumis à cette obligation. - Tout compétiteur

de nationalité française licencié à l'étranger sera exclu de la France - Par l'augmentation du Smig il sera

fait un tableau récapitulatif des tarifs - il est prévu un nouveau sigle WDC AL. Changement de tempo

pour les danses, ce tempo est appliqué de suite en WDC : VALSE / 28. CHACHA / 30. TANGO / 32.

SAMBA / 48. VV / 60. RUMBA / 22. SF / 28. PASO / 56. QS / 50. JIVE / 42. Un couple étranger résidant

en France peut danser dans les organisations CFCDA. Sauf pour le Trophée de France.

L'ordre du jour étant épuisé l'AG est levée.

*Roger PEYRACHE | Aude PRAGA*

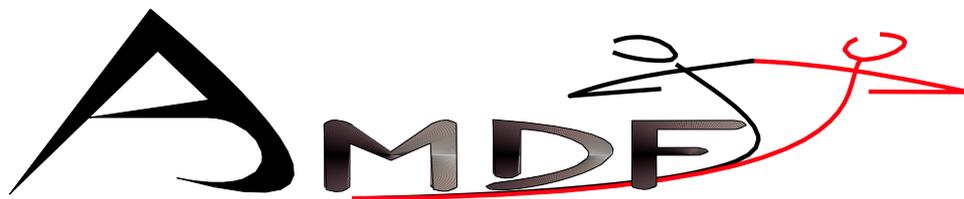
## Actualité juridique

### Transformation d'une SARL en SAS

**Question :** Lors de la transformation d'une SARL en une SAS, un rapport du commissaire aux comptes  
doit-il être établi ? **Réponse :** Le Code de commerce prévoit que lorsqu'une SARL se transforme en une  
société en nom collectif, en une société en commandite (simple ou par actions) ou en une société anonyme,  
l'opération doit, au préalable, faire l'objet d'un rapport du commissaire aux comptes sur la situation de  
la société. Mais le code ne fait pas expressément référence à la société par actions simplifiées (SAS), d'où  
une incertitude en la matière. Cette incertitude vient d'être levée par le ministre de la Justice qui a  
indiqué qu'un rapport du commissaire aux comptes devait être établi en cas de transformation d'une  
SARL en toute autre forme de société, y compris en une SAS. **Précision :** ce rapport n'a pas à être déposé  
au greffe du tribunal de commerce.

### Transmission de biens entre concubins

**Question :** Je vis depuis près de 20 ans avec une personne avec qui j'ai eu deux enfants. Même si nous ne  
sommes ni mariés ni pacsés, je souhaiterais lui transmettre une partie de mon patrimoine à mon décès.  
Est-ce possible ?



## Actualité juridique

### Transmission de biens entre concubins

**Réponse :** Oui, c'est possible. Mais pour cela, vous devez nécessairement établir un testament en faveur de votre concubine. En effet, n'ayant aucun lien de parenté entre eux, les concubins ne sont pas héritiers l'un de l'autre, quand bien même auraient-ils eu des enfants ensemble.

**Attention :** *vos enfants étant héritiers réservataires, ils devront obligatoirement recueillir une partie de votre patrimoine, en l'occurrence au moins les deux tiers. Vous ne pouvez donc transmettre à votre concubine que le tiers de vos biens. Sachez aussi que votre concubine devra s'acquitter, sur les biens qu'elle recevra à votre décès, de droits de succession au taux de 60 %, après application d'un abattement d'un montant de 1 594 € seulement !*

.....

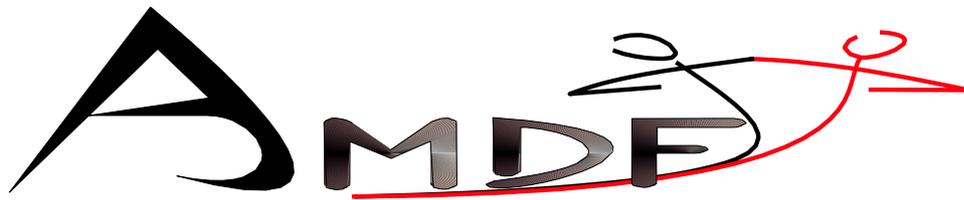
### Les règles du bail commercial revues et corrigées !

La récente loi Pinel a modifié un certain nombre de dispositions régissant les baux commerciaux, principalement en faveur des locataires. La loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (dite « loi Pinel ») a remanié sensiblement la réglementation des baux commerciaux. Voici les principales nouveautés qu'elle introduit.

**Encadrement du loyer :** La hausse du loyer en cours de bail ou lors de son renouvellement est plafonnée : elle ne peut pas excéder la variation de l'indice trimestriel de référence prévu au contrat. Changement majeur introduit par la loi Pinel, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, l'indice du coût de la construction (ICC) ne pourra plus être utilisé, pour les baux conclus ou renouvelés à compter de cette date, comme indice de référence servant au calcul de l'évolution du loyer lors de sa révision triennale et lors du renouvellement du bail. Il sera remplacé par l'indice des loyers commerciaux (ILC) pour les activités commerciales et artisanales ou par l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) pour les activités tertiaires, comme son nom l'indique. Indices légèrement plus favorables aux locataires, qui pouvaient, auparavant, être choisis par les parties comme indices de référence mais de manière facultative. **Précision :** *bailleurs et locataires pourront toujours avoir recours à l'ICC dans leur clause d'échelle mobile, qui permet d'indexer, en général annuellement, le loyer sur la variation de l'indice de référence mentionné dans le contrat. Par ailleurs, dans certains cas (modifications notables des caractéristiques du local, de l'activité exercée, etc.), le bailleur peut fixer le loyer à la valeur locative indépendamment de l'évolution de l'indice de référence (on parle de « loyer déplafonné »). Afin d'éviter des augmentations excessives, la loi nouvelle impose, à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, un étalement dans le temps de l'augmentation du loyer due à un déplafonnement dans la limite de 10 % par an par rapport au dernier loyer. L'augmentation étant donc, le cas échéant, lissée sur plusieurs années jusqu'à atteindre le montant fixé résultant du plafonnement. **À noter :** *ce mécanisme de lissage ne s'appliquera pas aux baux à usage exclusif de bureaux, aux baux de locaux monovalents (prévus pour une seule utilisation) et aux baux d'une durée supérieure à 12 ans.**

**Établissement d'un état des lieux d'entrée et de sortie :** Un état des lieux d'entrée et de sortie doit désormais être établi ensemble par le bailleur et le preneur et joint au contrat de bail (ou conservé par chacun d'eux). À défaut d'accord entre eux, l'état des lieux doit être établi par huissier, à frais partagés. D'application immédiate, ces règles s'imposent à tous les baux conclus ou renouvelés à compter du 20 juin 2014 (entrée en vigueur de la loi) mais aussi à ceux conclus avant cette date, un état des lieux de sortie devant, pour ces derniers, être fait lorsqu'un état des lieux d'entrée a été dressé. **Précision :** *à défaut d'établissement d'un état des lieux d'entrée, le bailleur ne pourra pas se prévaloir de la présomption instaurée par la loi selon laquelle « le preneur est présumé avoir reçu [les locaux] en bon état de réparations locatives, et doit les rendre comme tels, sauf la preuve du contraire ».*

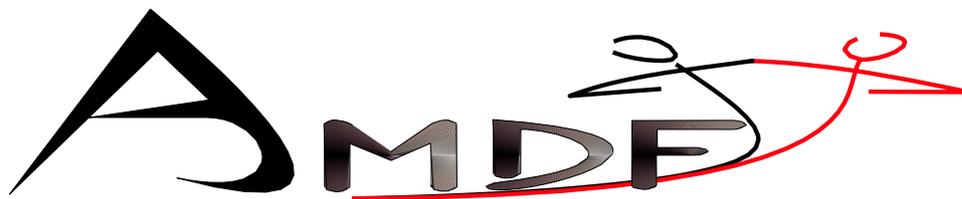




**Réunion Comité Directeur AMDF/LNDP/CFCDA** jeudi 4 Décembre 2014, Hôtel New York Disney

**04 : Commentaires congrès 2014** : dans l'ensemble plus satisfaisant que 2013 – appréciation du mixage de toutes les danses. Grand succès auprès des congressistes de Rudy Trautz. Quelques interrogations sur les absences au congrès de certains habitués. Commentaire de R.Barsi : 50% social, choix bien choisis des démonstrateurs. **05 : Réorganisation du congrès** : Installation de la salle à Japy, le vendredi matin jusqu'à 13h. - assemblée générale le vendredi, directement à Japy, à partir de 13h avec possibilité d'enregistrer les cotisations-adhésions de la nouvelle saison. - location du gymnase, à l'heure et sur 3 jours. - difficulté du choix de démonstrateurs français. - congrès sur 2 jours, allongement du temps de pause-bar : 20 mn au lieu de 15 mn pour une meilleure communication entre les membres, concernant le bar contrat sur 3 ans avec le traiteur. - suppression de la compétition du samedi soir, les championnats professionnels se dérouleront lors du trophée de France amateurs CFCDA/AMDF/AL. - remises des diplômes samedi soir après les lectures à 18h. Lors de cette cérémonie : présentation du CD AMDF et Remerciements au comité d'organisation. Entre 19h et 20h, un vin d'honneur sera offert aux diplômés et aux congressistes présents. Moment plus festif et mise en valeur plus importante de la remise de ces diplômes. - Dimanche : clôture du congrès : Présentation des démonstrateurs – allocution du président – apéritif de clôture. **07 CFCDA** : En accord avec Mr Terisse , le trophée de France se déroulera à Bourg les Valence les 2/3 mai 2015. Répartition des frais entre l'équipe commerciale Barsi / Visèle / Terisse et le CFCDA. Sera prévu un open A.L. supplémentaire. Ainsi que le championnat professionnel. **Panel de juges pressentis : Etranger** : Angleterre (1) – Ukraine (1) – Italie (2). **Français : CFCDA** : Delphine Fouchet – José Sarabia. **AMDF** : C. Cerveau – F. Visèle – M.H. Dufau – J. Gérard (selon grille). **Juge A** : C. Nchet. **Proposition équipe commerciale** : A. Siméone. Proposition d'invitations de 2 juges supplémentaires sans indemnités. **08 : FFCD** : Cotisation annuelle CFCDA/CFDA : à recalculer, en tenant compte de l'investissement du CFCDA et du CFDA. Pour Disney. **09 DISNEY** : Devant l'augmentation des frais pour l'organisation de la compétition de Disney (téléphone, courriers, etc.)... Le comité directeur a décidé que le remboursement des frais de cette organisation s'élèvera à 45% des recettes. **10** : Refaire paraître l'organigramme WDC/AMDF. Certain groupement laisse entendre qu'il y a une réunification pour l'A.L. Il n'existe pas de réunification. L'AMDF/AL est membre de droit du WDC/AL, ce qui n'est pas le cas de l'autre groupement. **DEBAT (François Fouchet)** sur la formation, qualification des maîtres, maîtres formateurs, juges... Remarques : tous les diplômés Maîtres « pensent être à égalité avec d'autres Maîtres de plus d'expérience. Ce manque d'expérience se répercute sur la qualité de maître-formateur, de juges... ce qui engendre de mauvais choix et d'un manque d'humilité. Selon les statuts : les nouveaux candidats sont parrainés par un maître. Si ce maître manque d'expérience, les nouveaux candidats seront pénalisés pour les examens et ne seront pas suffisamment compétents en tant que juge. **PROPOSITIONS** pour pallier à ce constat : Projet : prévoir un niveau au-dessus de Maître – Faire une différence entre Maître-Formateur (examens) et Maître- entraîneur (compétiteurs) – Voir : appellation ex. Cadre technique. – comment obtenir ce grade – Trouver une qualification des Maîtres-Formateurs après le diplôme de Maîtres. A l'étude : lecture supplémentaire au congrès : qualification des Maîtres-Formateurs – stages tous les 2 ans jugements (très important) – trouver une salle plus petite pour cette lecture, le gymnase de Japy trop grand et pas assez convivial pour ce genre de lecture. En Réflexion : parrain moral...ou parrain technique... Fin de la réunion : 19h00.

*Aude PRAGA (RB | JU)*



Chère Amdf ligue nationale

Mr et Mme le président. J' ai le regret de vous annoncer que je ne danserais plus pour la France

J'ai retrouvé un partenaire russe qui danse pour l'Allemagne depuis l'âge de 13 ans

La fédération allemande a déjà engagé la procédure pour qu'il obtienne sa nationalité allemande

De ce fait, danser pour la France lui ferait perdre l'opportunité d'obtenir son passeport allemand alors j'ai décidé de danser pour l' Allemagne

C'était un choix difficile car j'ai toujours été très fière de représenter les couleurs de la France

J'aimerais remercier particulièrement René BARSİ pour son support et son amitié toutes ces dernières années. Angelik

### **REUNION dimanche 7 Décembre 2014 –DISNEY 10h**

À la demande de Mr René Barsi, secrétaire général AMDF-Président CFPD. Convocation du Président AMDF/AL : Mr François VISELE. Convocation de la Présidente CFCDA :

Mme Aude PRAGA. **OBJET** : proposition du panel de juges CFCDA / AMDF (AL) Trophée de

France. Proposition de Mr René Barsi sur le rajout de 2 juges au panel de juges officiels au Trophée de France 2015. 1) juge choix commercial : Alain Siméone : accepté par les 2 Présidents.

2) choix de 2 juges non indemnisés, ce choix a été fait dans les normes de l'orientation de l'AMDF.

Les 2 personnes pressenties sont : Mme Christiane LEGAL. Mme Nicole BOURGUIGNON.

Open prévus pour le Trophée de France à Bourg les Valence :

maintenir : 15 ans & moins ST – LAT. 16/20 ST – LAT. 16 ans & plus ST – LAT.

Supprimer : 15 ans & moins Filles-Filles ST – LAT. Ajouter : Open AL 16 ans & plus ST – LAT (en remplacement de l'open Filles-Filles). Fin de la réunion : 12h00.

*Aude PRAGA (RB | 7U)*

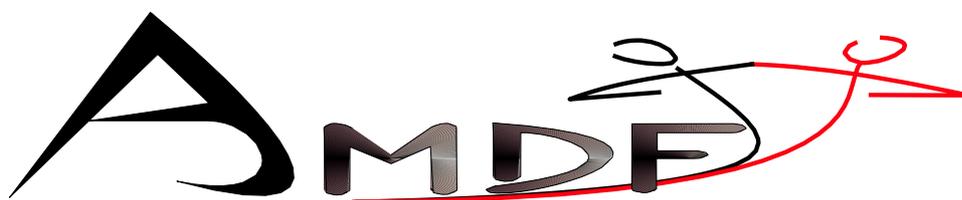
### **LES 17 & 18 Octobre 2014 se sont déroulés les championnats du Monde 10 Danses Professionnel à Innsbruck en Autriche.**

Comme chaque année pour les World Masters, Ferry Polai et son équipe nous offrent une organisation incroyable qui fait de cette manifestation une des plus réussies de la saison. Nous commençons le 1/8 de finale avec 30 Couples inscrits le Vendredi. Nous effectuons toutes nos danses en ¼ de finale ce qui montre un progrès par rapport à l'an dernier. Malheureusement nous nous qualifions seulement dans deux danses standard (valse lente et quick step) et une seule en latines (le paso doble). Le niveau est très relevé et les couples sont plus complets sur dix danses que les 2 années précédentes. On peut noter la forte présence des Etats Unis avec 5 couples inscrits et 4 qualifiés en 1/2finale. Nous remercions tout particulièrement Josette Gérard qui a fait le déplacement pour nous soutenir et nous encourager pendant ces 2 Jours.

*Cyril PASSERAT | Lucie JEANNE*

### **Championnat d'Europe 10 danses professionnels 6 septembre 2014 à Saint –Pétersbourg.**

L'année 2014 a été marquée par des incidents politiques importants qui ont chamboulé l'organisation de grands événements pour la danse. En effet, notre championnat d'Europe 10 danses initialement prévu en avril en Ukraine à Sevastopol a dû être annulé en raison de la situation difficile que traversait le pays. La ville de Saint Pétersbourg a finalement accueillie le championnat d'Europe 10 danses professionnels organisé par Snezhana et Craig Draper le week-end du 6 septembre 2014. Les époux Draper ont été très présents dans l'organisation pour être auprès des couples et les informer mais nous avons appris qu'ils ont perdu un de leur sponsor la semaine précédant le championnat ce qui a rendu leur tâche d'organisation plus difficile.



### **Championnat d'Europe 10 danses professionnels 6 septembre 2014 à Saint –Pétersbourg.**

La veille du championnat, nous avons la possibilité de participer au Russian Open ce qui nous a permis de repérer la salle, tester la piste et de mesurer l'ambiance pour le lendemain. Nous avons vite compris que l'organisation était compliquée, nous devons être prêts pour 12h, pour au final danser à 19h30... Nous avons pressentis que le lendemain allait prendre le même sens puisque nous n'avions pas vraiment d'informations sur le déroulement de la journée du championnat. Le jour du championnat est arrivé, nous savions que nous dansions dans l'après-midi, cela nous a permis de nous échauffer lors de la pause public du midi. Nous avons débuté par un quart de finale standard. Les organisateurs ont fait le choix de faire tous les tours en standards suivis de ceux en latines. Nous avons atteints la demie finale en standards et en latines de ce championnat relevé avec beaucoup de nouveaux couples.

Le résultat complet est le suivant :

1. Alexei Zakharin & Anastasia Novozhilova (Russia), 2. Nikolai Govorov & Evgenia Tolstaya (Russia), 3. Steffen Zoglauer & Sandra Kapersky (Germany), 4. Richard Still & Morgan Hemphill (Great Britain), 5. Gustaf Lundin & Valentina Oseledko (Sweden), 6. Oleg Harlamov & Eugenia Casanave (Italy), **12. Cyril Passerat & Lucie Jeanne (France).**

Merci à l'AMDF pour nous avoir permis, une fois de plus, de représenter la France pour un évènement aussi important.

.....

### **Championnats du monde open standard + de 40 ans, à Cervia, en Italie 19 juin 2014**

Nous avons participé le 19 juin dernier, aux premiers championnats du monde open standard + de 40 ans, à Cervia, en Italie. Ce qui aura été pour nous notre dernière compétition, ne nous laissera pas un souvenir aussi agréable que les autres compétitions Européennes ou Mondiales auxquelles nous avons participé. Nous ne prenons pas comme critère de jugement notre résultat qui n'a pas été à la hauteur de nos espérances, par manque évident d'entraînement. Mais simplement l'organisation générale, qui n'a pas été à la hauteur d'un tel évènement. Outre le fait qu'il n'y ait pas eu d'invitation par pays, chacun ayant le loisir de s'inscrire comme à une simple compétition sans autre formalités que de payer son entrée, la désorganisation était notoire. Nous avons trouvé par trois fois porte close, aux heures de convocation, avons eu toutes les peines du monde à obtenir un semblant d'information pour la conduite de la soirée ; quant à la préparation du défilé, celle-ci s'est faite quelques minutes avant son exécution, par quelques brèves consignes orales. Pour ajouter à notre sentiment négatif, la présence d'une nuée de couples Italiens faisait plus penser à un Championnat d'Italie open, qu'à un évènement mondial. Bon point pour les organisateurs, la présence de nombreux juges avec un palmarès de compétiteurs éloquent, relevait la qualité des jugements à venir. Pour effacer cette mauvaise impression globale, nous avons profité de la proximité de Venise, pour faire une petite escapade touristique avant de rentrer chez nous.

*Bruno et Sylvie GAZET*

.....

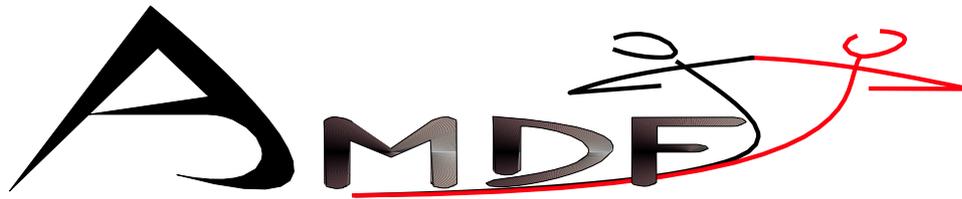
### **Championnat du monde ballroom show dance à Siegen – Allemagne 27/09/2014**

*Toujours fier de représenter la France et l'A.M.D.F dans un championnat du monde W.D.C*

*Une réception et une organisation parfaite comme d'habitude en Allemagne*

*Et une participation exceptionnelle de plus de 22 couples ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps*

*Très rude bataille déjà pour arriver en 1/2 finale puis en finale ou le couple allemand s'impose devant le couple russe. Pour ma part j'ai ressenti une immense émotion pendant le passage extraordinaire du couple américain qui a dansé sur « je suis malade » de serge Lama chanté en français par une chanteuse noir américaine.*



*Cette prestation des représentants américains va rester longtemps graver dans ma mémoire et dans celle du public. CHAIRMAN: Klaus Gundlach non votant.*

*Juges: France – Visele Francois. Germany – Heiko Kleibrink. Great Britain – Paul Taylor. Italy – Alessandro Persichini. Japan – Ichiro Suzuki. Lithuania - Vytautas Duknauskas. Russia – Alexander Zenkevich. Ukraine - Olena Lemishko. USA – Nicholas Kosovich*

*Classement : 1Steffen Zoglauer / Sandra Koperski.Germany.*

*2. Ivan Krylov / Natalia Smirnova Russia. 3.Mikhail Avdeev / Olga Blinova USA*

*FRANCOIS VISELE. PRESIDENT A.M.D.F.*

.....

## CONGRES 2014

---

### MISE A JOUR DU FICHER « MEMBRES ADHERENTS »

Mr, Mme, Melle (*rayez les mentions inutiles*)

N° Adhérent figurant sur votre carte .....

NOM .....Prénom .....

Grade : Non diplômé - Moniteur - Professeur - Maître (*rayez les mentions inutiles*)

Adresse : .....  
.....

Portable ..... Courriel .....

Adresse Ecole de Danse .....

Téléphone .....Fax .....

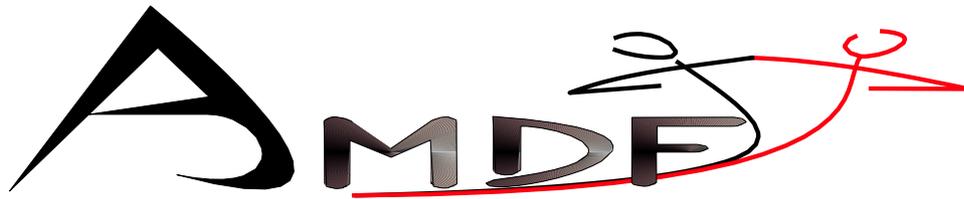
Bulletin Semestriel A.M.D.F. : (*Rayez la mention inutile*)

. Je souhaite recevoir le Bulletin en ligne, à l'adresse courriel ci-dessus,

. Je souhaite recevoir le Bulletin par la Poste, à l'adresse de mon domicile,  
moyennant un forfait annuel de 20 Euros, que je règle ce jour.

Fait à ..... Le.....2015

Signature :



## World Latines Championship

Dear Josette, A big THANK YOU to You and René for your untiring help, loyalty and support since the beginning, Best wishes, *Donnie Heidi and all the team!*

Dear Josette, You did a great job ! And contributed to a fabulous world championship, I have been involved in lots of worlds and this was one of if not the best, and You as part of Our team are responsible ... And we thank You, merry Christmas and happy new year kind regards

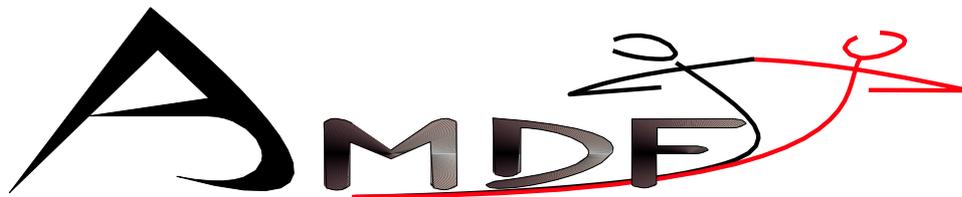
*Sammy*

Dear Nicole, Donnie, Fred and sammy I write a short report about the World Latines Prof in Disney ,I was nominate like Chairman for This évént and I would like Say thank You for This nomination it's a big honour. Any problems during This event, everything are very clear, the level, ambiance .....; are amazing. I Hope everyone are enjoy of my job, if not, let me know; Tank also to Svein and Hannes for their " assistance. Best regards, MERRY CHRISTMAS, see You in 2015 at. UK championship *Josette GERARD*

Bonjour René et Josette, Nous tenons à vous remercier pour les merveilleuses journées qui viennent de se dérouler à Disney. Nous sommes bien conscients de tout le travail que cela exige en amont. Soyez certains de notre soutien total pour les initiatives que vous prenez pour la promotion de la Danse. Avec toute notre amitié – *Dominique et Monique Bengasini*

René Bonjour, J'étais très heureux d'être présent à ce congrès .Pour moi c'était un test, étant en traitement, de savoir que j'étais toujours actif.

\*Observations sur les congrès 2014/ : ---Vu le nombre de présent aux AG il était prévisible qu'il y aurait moins de monde pour les lectures Cela vient de la conjoncture actuelle il y a un manque d'argent et de motivation. ---Les lectures de vendredi ont été bien suivies, mais c'est surtout celles de samedi et dimanche que j'ai préféré .Elles ont été suivies avec intérêt et attention par un grand nombre de participants. ---PALOMA ce fut pour moi un moment merveilleux Ses exercices de port de bras et maintien du corps peuvent apporter aux compétiteurs un plus à condition que les formateurs fassent faire ces exercices. ---Jerry ABRATE en danses latines a montré des enchaînements pas à pas en insistant sur l'utilisation de la base, maintien du corps et conduite. ---Rudi TRAUTZ n'a pas la méthode de G.COAD et j'ai préféré la sienne. Je l'ai suivi avec attention Il a montré au fur et à mesure que l'on peut utiliser les pas de bases et choisir un enchaînement avec d'autres pas de base plus ou moins difficiles. Il a fait ceci avec simplicité sans omettre de parler d'un élément important qui est le maintien du corps et la conduite, tout les participants suivaient avec facilité et plaisir. Dommage qu'Andrée ne soit plus là j'aurais eu beaucoup de joie à être sur la piste. ---BRAVO à toi. Tu as fait justement la remarque que l'on utilise la musique en se basant essentiellement sur le rythmique ce qui devient un exercice physique mais qu'on oublie la mélodie. Tu as choisi la rumba, c'est la danse qui demande le plus de sentiment. Ce sentiment on doit le faire avec son corps en harmonie avec sa ou son partenaire. Mais il est dommage que pour être à la mode le choix des musiques ne permettent pas d'exprimer le sentiment. Abrate t'avait choisi une musique actuelle pour ton passage, tu as bien fait de revenir sur une classique W.Laird. Voilà ce j'ai retenu du congrès. En espérant l'occasion de se voir en cours de saison. Amitiés *Roger*



## **2014 CONGRES FRANCAIS AMDF par Rudi Trautz**

Traduction Delphine Fouchet

L'été dernier a eu lieu à Paris-Japy le congrès annuel de l'AMDF, organisé par son président F.Visèle et son secrétaire général R.Barsi. Ce dernier avait prévu son déroulement sur un magnifique plancher et le congrès a connu un franc succès. Tous les aspects de l'enseignement dans une école de danse ont été abordés au travers d'excellentes "lectures" faites par J.Abrate, R.Trautz, D.Ginnetti, Adrien, R.Barsi, D.Crand, F.Della Giustina, D.Fouchet, F.Marchio, P.Narbous, Paloma, J.Sarabia, O.Terrisse, D.Valadier et F.Visèle. Elles ont attiré les membres enthousiastes sur le plancher donnant ainsi une écoute appréciable aux intervenants et une meilleure expérience de l'apprentissage aux participants. Les compétitions du samedi ont été jugées par un jury d'experts : J.Abrate, M.Aufrère, J.Barsi, J.Gérard, D.Ginnetti, JP.Marouby, J.Sarabia, R.Trautz, F.Visèle et V.Nardella. Les vainqueurs du championnat professionnels "ballroom" ont été :

C.Passerat et L.Jeanne qui, en gagnant toutes les danses, ont montré de gros progrès par une performance forte et pleine d'inspiration. Les seconds : R. de Formel et ML. Charleux ont offert un challenge plein d'entrain. La compétition WDC/AL latines a été gagnée par les Français .Vaganay et A.Maucéri. Une très bonne performance, très rythmique. Une victoire bien méritée. 2ème de cette compétition, les Allemands R.Shami et S.Fichte. Un nouveau partenariat déjà très prometteur. A la 3ème place, République Tchèque, J.Drmota et M.Vickova. Un couple plein d'énergie, peut-être même un peu trop de temps en temps.

**Démonstrateurs :** Jerry ABRATE, Rudi TRAUTZ, Danièle GINETTI, Adrien, René BARSII, Dominique CRAND, Fabien DELLAGUISTINA, Delphine FOUCHET, Francis MARCHIO, Patrick NARBOUX, Paloma, José SARABIA, Olivier TERISSE, Daniel VALADIER, François VISELE.

### **2015 - 2016**

Periodes	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée 2015	31/08/2015		
Toussaint	17/10/2015 au 02/11/2015		
Noël	19/12/2015 au 04/01/2016		
Hiver	13/02/2016 au 29/02/2016	06/02/2016 au 22/02/2016	20/02/2016 au 07/03/2016
Printemps	16/04/2016 au 02/05/2016	09/04/2016 au 25/04/2016	23/04/2016 au 09/05/2016
Eté (sortie des classes)	02/07/2016		

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.  
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.  
 Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

A M D F



*Nous remercions tous les Membres de  
l'A.M.D.F.  
qui ont participé à la collecte faite en mémoire  
de Lina,  
notre Présidente disparue en Juin dernier.*

# A M D F



# AMDF



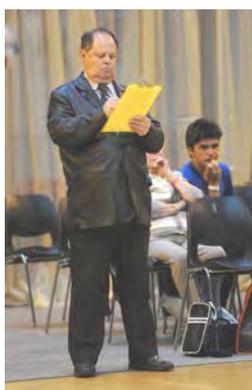
# A M D F



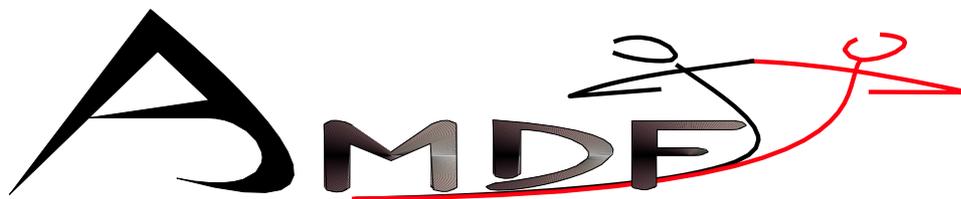
# A M D F



# AMDF



**Bonjour René. Juste un petit mot pour t'adresser nos meilleurs vœux pour 2015 : la Santé surtout avant toute chose et beaucoup de bons moments et de joie François se remet tout doucement et progressivement de sa maladie et de son opération et nous espérons vraiment de tout cœur que nous serons présents au congrès à Japy cet été cela voudra dire qu'il y aura du mieux ! En attendant de se revoir. Sur les pistes. Avec toutes nos amitiés.  
Françoise et François Mouisse « EVI BOUTIQUE »**



dates	organisateurs	villes	manifestations	pro	amat	ido
07/01/2015	M-Aufrere	Courbevoie	AMDF(AL) -CFCDA		X	
17/01/2015	Dias	Neuville s/S	Trophée d'Hiver			X
28/02/2015	R-Barsi	Montreuil	Examens/AMDF	X		
01/03/2015	R-Barsi	Montreuil	Examens/AMDF	X		
14/03/2015	J-Cruveilhier	Angers	CFCDA		X	
28/03/2015	Dias-Bengasini	Neuville s/S	Gd Prix de Neuville			X
11/04/2015	M-Billonneau	Saujon	CFCDA		X	
14/04/2015	FV+RB+JS	Courchevel	Coupe d'Europe -WDC(AL) / AMDF(al) / CFCDA		X	
25/04/2015	Jeanmougin/DB	??????	4e Festival Mondial de Danse International FFDJ/IDO			X
25/04/2015	WDC-Popov	Moscou	Cht d'EUROPE LAT-WDC	X		
26/04/2015	Jeanmougin/DB	??????	4e Festival Mondial de Danse International FFDJ/IDO			X
02/05/2015	FV+RB+AP+OT	Valence	Gd Prix de France -AMDF(AL)+CFCDA+LNDP	X	X	
03/05/2015	FV+RB+AP+OT	Valence	Gd Prix de France -AMDF(AL)+CFCDA+LNDP	X	X	
16/05/2015	FV+RB+FD	St Rambert	AMDF(AL) -CFCDA		X	
06/06/2015	???	St Romain en Gal	Gd Prix de France - IDO (FFDJ/IDO)			X
20/06/2015	J Gérard -R B	PARIS	AMDF(AL) - CFCDA		X	
26/06/2015	WDC	Cervia	Cht d'EUROPE ST -WDC	X		
26/08/2015	AMDF/Barsi	Montreuil	Examens/AMDF	X		
27/08/2015	AMDF/Barsi	Montreuil	Examens/AMDF	X		
28/08/2015	AMDF/Barsi	Paris	AG/AMDF-LNDP-CFCDA	X	X	
29/08/2015	AMDF/Barsi	Paris	Congrès AMDF	X	X	X
30/08/2015	AMDF/Barsi	Paris	Congrès AMDF	X	X	X
19/09/2015	WDC	SUHL (ALL)	EUR 10 D	X		
25/10/2015	Voirin/Praga	Nancy	Coupe du Monde -WDC(AL) / AMDF(al) / CFCDA		X	
04/12/2015	WDC	DISNEY/PARIS	OPEN W CHT LAT ST	X	X	X
07/05/2016	WDC	OMSK (RUSSIE)	W BALL SHOW	X		
08/05/2016	WDC	OMSK (RUSSIE)	EUR LA	X		
24/09/2016	WDC	SIEGEN (ALL)	W 10 D	X		
19/11/2016	WDC	BONN (ALL)	W LAT SHOW	X		
09/12/2016	WDC	DISNEY/PARIS	OPEN W CHT LAT + ST	X	X	X



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE DANSE

Paris, le 14 juillet 2014

**BORDEREAU D'ENVOI**  
Secrétariat

**Société Civile Professionnelle d'Avocats**  
**Maître Thierry-Laurent GIRAUD**

14 rue Manuel  
13100 AIX EN PROVENCE

N° 010-14 FFDANSE/SEC - Lettre recommandée avec AR

V. Réf. : Courrier du 23/05/2014 - N° 12.00492/TLG  
Affaire - AMDF/FFDANSE

**Maître,**

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le document suivant :

DESIGNATION	Nb	Observation (s)
Copie du courrier adressé à l'AMDF - réf. 082-14	1	En réponse à votre demande.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie de recevoir, **Maître**, l'assurance de ma sincère considération.

Véronique KOPP,  
Assistante administrative.

Paris, le mercredi 9 juillet 2014

 **COPIE**

Académie des Maîtres de Danse France -  
AMDF

Monsieur René BARSI  
*Secrétaire général*

22, rue Victor Hugo  
93100 MONTREUIL

FFDANSE/LETRE N° 082-14 FFDANSE/SEC.

Objet : Information CQP

P. Jointes : courrier Maître T.L. GIRAUD du 23/05/2014,  
réf. 12.00492/TLG

Lettre recommandée avec AR

**Monsieur le Secrétaire général,**

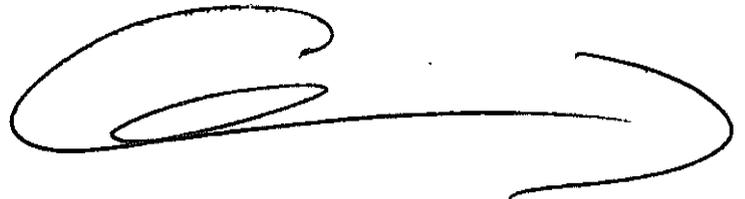
Je vous informe que la branche professionnelle de l'animation, par décision de sa CPNEF, a validé le 11 juin 2013 le CQP - animateur danse.

Cette branche a habilité la Fédération Française de Danse et ses professionnels à mettre en œuvre les formations menant à cette certification.

Concernant la deuxième question du courrier, à ma connaissance, la législation n'a pas évolué.

Recevez, **Monsieur le Secrétaire général**, l'expression de mes salutations distinguées.

Noune MARTY,  
Président FFDANSE.



**Roger Peyrache**  
Maître de danse AMDF - Juge International

Préparation aux diplômes AMDF

*Danse de société, Compétition  
du débutant au professionnel*

40 rue des Frères Chappe - 42 000 Saint-Etienne  
Tél. / Fax : 04 77 21 54 02 - Tél. : 04 77 93 53 79  
E-mail : roger.peyrache@orange.fr

## LES DOSSARDS PAPIERS À JETER !

Plus de perte - Plus de tracas

UN SERVICE DE L'AMDF !!!

JEUX de dossards  
numérotés de 1 à 250

Prix : **90€**

LES DOSSARDS SONT DISPONIBLES  
DÈS MAINTENANT

Siège social AMDF

**102**  
Académie des Maîtres  
de Danse de France  
Tél. 01 48 59 21 24



Centre de danses  
**BENGASINI**  
Siège du Dynamic-Danse

*Dominique et Monique BENGASINI*  
Maîtres de danses AMDF - Juges Internationaux

**DU DÉBUTANT AU PROFESSIONNEL**  
Rock - salsa - tango argentino - Claquettes  
Danses de salon - Standards et latines

5, rue Confort - 69002 Lyon - Métro Bellecour  
Tél. 04 78 42 48 18 - Fax 04 78 38 38 05 - Port. : 06 80 73 39 16  
www.bengasinidanse.com - bengasini@ffdj-ido.com

**Groupe Agsko**  
Révélateur d'identité professionnelle !

**CRÉATION + IMPRESSION**

- 1000 Cartes de visite ..... 99€
- 5000 Flyers ..... 130€
- 50 Affiches A2 ..... 120€

**SITE INTERNET modifiable.... 1990€**  
Impression tous supports...

## JOSETTE ET RENÉ BARSÌ

Champions d'Europe, vice-champions du monde  
dix fois champions de France Latines et Standard



22, rue Victor-Hugo  
93100 Montreuil  
Tél. : 01 48 58 17 34  
Métro : Croix de Chavaux  
Mairie de Montreuil

Cours d'ensemble - Tango - Rock - Valse - Style - Jazz - Ballet -  
Cours pour enfants - Préparation à l'examen de Maître de Danse

## JOSETTE GÉRARD

Finaliste championnat d'Europe  
Championne de France Latines,  
Standard & 10 danses  
Diplômée AMDF-Maître formateur  
Juge Internationale

Portable : 00 33 (0)6 09 49 21 09

**ECOLE DE DANSE DE PARIS**

17, rue du Faubourg du Temple - 75010 Paris  
Tél. 01 42 40 22 83 - Fax 01 42 40 05 79  
Métro : République - Email : josette.gerard@free.fr



**F F D J**  
**C F D A**  
**I D O**

ROCK - BOOGIE - LINDY HOP - SWING -  
MIXING BLUES - DISCO FOX - CLAQUETTES  
- TANGO - VALSE - MILONGA - HIP HOP -  
DISCO DANCE - MODERN JAZZ - SALSA -  
CARAÏBES - MERENGUE - DANSE SHOW

M. Bengasini  
5, rue Confort - 69002 LYON  
Tél. 04 78 42 48 18  
Fax 04 78 38 38 05

[www.ffdj-ido.com](http://www.ffdj-ido.com)  
email : ido.france@wanadoo.fr

**CONTACTEZ-NOUS**  
pour développer ces disciplines en  
passages médailles ou compétitions

# evi boutique

*Diamant*



Distributeur exclusif

Tout pour la Danse de Salon et de Compétition

40 Boulevard Soult

81200 MAZAMET

05-63-97-04-10

[www.eviboutique.fr.st](http://www.eviboutique.fr.st)

[evi.boutique@wanadoo.fr](mailto:evi.boutique@wanadoo.fr)

## LIVRES SERVANT DE REFERENCE

### A LA PREPARATION DES EXAMENS AMDF

<b>ANSES STANDARD</b>	<b>Guy HOWARD</b>	<b>VALE FRANCAISE</b>	<b>René BARSÌ</b>
		<b>VALE VIENNOISE</b>	<b>22, rue Victor Hugo</b>
			<b>93100 MONTREUIL</b>
<b>ANSES LATINES</b>	<b>Walter LAIRD</b>		
<b>SOCIAL DANSE</b>	<b>José SARABIA</b>	<b>MUSIQUE</b>	<b>François VISELE</b>
			<b>1773, av de la Gde Armée</b>
			<b>83300 DRAGUIGNAN</b>
<b>ROCK &amp; BOOGIE</b>	<b>Dominique BENGASINI</b>	<b>SALSA</b>	<b>O / M AUFRERE</b>
<b>IP-HOP</b>	<b>5, rue Confort</b>		<b>9, Parc de Briançon</b>
<b>ANGO ARGENTIN</b>	<b>69002 LYON</b>		<b>78750 ANDREZY</b>
<b>ANSES ANCIENNES</b>	<b>Lina QUET/René BARSÌ. CLAQUETES</b>		<b>Alain PIGA</b>
	<b>22, rue Victor Hugo</b>		<b>26, rue de la Résistance</b>
	<b>93100 MONTREUIL</b>		<b>42000ST-ETIENNE</b>